

Avant-hier soir, j'ai donné un exemple, en rappelant la politique du gouvernement britannique concernant les œufs. J'ai alors fait remarquer que ce gouvernement payait les œufs 75c. aux producteurs et ne les vendait que 50c. aux consommateurs, perdant ainsi 25c. Le gouvernement britannique, malgré ses difficultés quotidiennes, considère ceci comme une excellente affaire. Cet exemple illustre ce que peut faire l'Etat dans le domaine des prix. En adoptant ce simple procédé, le gouvernement britannique stimule la production des œufs en Grande-Bretagne et empêche le prix de monter en le fixant par une subvention.

Les salaires peuvent servir à augmenter sans cesse l'effort du Canada en vue de mobiliser ses ressources. Il faut subventionner les salaires au besoin. J'admets que c'est un principe hétérodoxe, mais je ferai remarquer que nous nous voyons forcés de recourir à des principes de ce genre parce que nous vivons, monsieur l'Orateur, dans une époque anormale. Au besoin, il faut subventionner les salaires afin d'assurer la subsistance aux familles et garantir la possibilité d'économiser; ainsi, l'augmentation des salaires ne se traduira pas nécessairement en un relèvement des frais de production, ce qui mènerait à l'inflation. Les augmentations de salaire pourraient être versées sous forme de certificats d'épargne, si on le juge à propos, ou sous forme d'obligations ou de crédits valables après la guerre, lorsque ces augmentations ne sont pas immédiatement nécessaires pour les besoins de la famille. Sous ces formes, elles n'augmenteront pas immédiatement le pouvoir d'achat du pays, ce qui pourrait forcer les prix à la hausse, mais elles constitueront une garantie que, lorsque la production de guerre se transformera en production de biens de consommation pour le marché domestique, nous serons en mesure d'acheter ces biens.

La proposition du premier ministre vise dans une large mesure le recrutement d'un plus grand nombre de soldats. Examinons la question d'obtenir plus de recrues. Je ferai remarquer que, tout dernièrement, la solde a été portée à \$50 par mois dans l'armée américaine. Y a-t-il une raison pour que le Canada aussi n'élève pas à \$50 par mois la solde versée à ses hommes? Une affluence de recrues résulterait de cette réforme. Le Gouvernement devrait découvrir pourquoi il existe une liste d'aspirants quant à ceux qui veulent entrer dans la marine et l'aviation, mais qu'il n'y en a pas pour l'armée. Pourquoi un état de choses s'est-il implanté dans notre façon de traiter les soldats, qui fait hésiter la jeunesse à s'enrôler dans l'armée, ou pourquoi n'a-t-on pas éliminé cet état de choses? Il faudrait en découvrir la cause et l'éliminer

[M. Blackmore.]

avec la plus grande détermination, afin que nos jeunes gens entrent aussi volontiers dans l'armée que dans l'aviation ou la marine.

Une autre mesure faciliterait aussi le recrutement. Pourquoi ne pas garantir à chaque homme qui s'enrôle non seulement une solde de \$50 par mois pour la durée de la guerre, mais aussi le versement de cette somme jusqu'à la fin de ses jours, pour le cas où il en aurait besoin? Pourquoi ne pas promettre aussi à nos jeunes gens, avec l'intention de tenir l'engagement, que la femme de chaque enrôlé touchera \$50 par mois, que son mari vive ou meurt? Pourquoi ne pas garantir aussi de généreuses allocations pour chaque enfant?

La politique en vigueur indique que le Gouvernement ne se soucie pas d'un accroissement de population. Elle indique qu'il ne se soucie guère de ceux qui vont grandir et qui se battront peut-être dans la prochaine guerre, dans une autre génération. Les chefs de familles nombreuses se trouvent désavantagés, et c'est une façon d'agir tout à fait insensée. Pourquoi ne pas accorder une allocation généreuse à la naissance de chaque enfant? Pourquoi un soldat et sa femme seraient-ils désavantagés par la naissance d'un enfant, au point qu'ils redoutent d'en avoir un? Pourquoi devraient-ils défrayer l'hospitalisation, les comptes de médecin et les autres frais qui accompagnent la venue en ce monde d'un nouveau Canadien? Pourquoi ne pas accepter que dorénavant ces frais seront acquittés par l'Etat, vu que l'enfant d'un soldat est un précieux héritage pour le pays? Pourquoi l'Etat ne garantirait-il pas à l'enfant d'un soldat un certain revenu mensuel jusqu'à ce qu'il ait atteint sa seizième année? Pourquoi ne garantirions-nous pas à chaque soldat et à ses ayants-droit l'hospitalisation, les soins médicaux et dentaires de l'Etat? Pourquoi ne garantirions-nous pas le logement, le combustible et l'éclairage à des taux convenables?

On ne sait que trop combien est révoltante la situation au pays, où des familles de cinq ou six enfants sont incapables de trouver des logis parce que ceux qui en ont à louer ne veulent pas que des familles les occupent. Pourquoi celui qui prend les armes pour la défense de son pays devrait-il se trouver dans une situation aussi humiliante et triste? Pourquoi l'Etat ne donnerait-il pas à ses soldats l'assurance que, s'ils ne peuvent pas trouver de logement, il leur avancera les fonds nécessaires à la construction de leurs habitations? Pourquoi ne leur garantirait-il pas le combustible et l'éclairage et l'éducation de chaque enfant jusqu'à ce qu'il ait atteint sa vingt et unième année?

D'aucuns diront: "Si votre proposition était acceptée, le pays se verrait certainement acculé